

LES ATTAQUES CONTRE LES SALARIES, LA FONCTION PUBLIQUE ET LES FONCTIONNAIRES S'AMPLIFIENT

D'après ceux qui nous nous dirigent, les salariés sont la cause de tous les problèmes. Qu'ils soient dans le public ou le privé, les travailleurs sont trop nombreux, trop payés, ne travaillent pas assez. Ils ont trop de sécurité sociale, trop de retraites, trop de protections et en plus ils ne sont pas contents !

Les entreprises sont couvertes de cadeaux (Air France, par exemple, touche 60 millions d'€ par an de CICE soit l'équivalent de 3000 emplois !). Ce n'est pas contre la finance et le chômage que nos dirigeants œuvrent, c'est contre l'emploi et les salariés.

Où sont les emplois promis par le MEDEF en contrepartie de ces cadeaux ???

Par contre leurs salaires et primes continuent de



s'envoler, les actionnaires demandent toujours plus de dividendes et les banquiers encaissent tranquillement les intérêts de la dette qu'ils ont provoquée. Les salariés doivent payer: donc toujours plus « d'économies », toujours moins de charges et plus de suppressions d'emplois..

La campagne orchestrée par Hollande, Valls et Macron contre la Fonction publique et les fonctionnaires, relayée par la quasi-totalité des économistes et autres médiateurs (les mêmes qui vantaient, avant la crise, les mérites du système qui l'a provoquée) s'inscrit dans cette logique infernale: faire des économies sur le dos des fonctionnaires qui sont un des éléments primordial de la cohésion sociale.

Le XXIème siècle qui devrait être sous les signes du progrès social et de l'intérêt général, de la solidarité, s'ouvre sous le joug de la régression, de l'intérêt privé, de la croissance des inégalités.

Est-ce que celui qui ne possède que ses bras et son cerveau ne devrait être qu'une marchandise sans droits et sans voix à vendre à un employeur tout puissant ?

Est-ce que certaines activités, telles que la santé, l'éducation, la défense, la sécurité, la justice, la fiscalité, les transports, l'eau, l'air, l'énergie, la banque, l'assurance doivent dépendre de l'intérêt privé et de l'enrichissement de quelques-uns ou bien de la collectivité des hommes ?

De plus en plus clairement, toutes les mesures prises ces dernières années vont dans le sens de la défense des intérêts privés contre celui de la majorité et des salariés du privé et du public.

Une vraie logique soutend les réformes: c'est celle de la suppression programmée du Statut et des freins aux suppressions d'emplois.

RIFSEEP, PPCR, MAP, MAPTAM, ASR, prélèvement à la source, obligation de déclaration numérique, ... ne sont ni la modernisation nécessaire qui nous est vendue, ni des outils pour améliorer l'exercice des missions et les conditions de travail :

Il s'agit de réduire la fonction publique, les fonctionnaires et leurs statuts

PPCR: unification des statuts pour favoriser les suppressions d'emplois et la mobilité forcée

Le gouvernement transgresse les règles qu'il a lui-même instaurées en imposant le texte rejeté par la CGT, FO et Solidaires: la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et Rémunération (PPCR). Le «dialogue social» c'est : " ou vous êtes d'accord ou je passe en force."

Le PPCR est en deux parties :

La première partie : "Renforcer l'unité de la fonction publique pour l'adapter aux évolutions de l'action publique" n'est rien moins qu'une remise en question du statut et des statuts particuliers. C'est la mise en œuvre du rapport Pécheur dont nous avons en son temps (octobre 2013) dénoncé les dangers. **Il s'agit de favoriser la "mobilité" des fonctionnaires et de réduire leurs droits pour amplifier les restructurations et les suppressions d'emplois.** Cette partie développe les corps interministériels, les bourses d'emplois interministérielles, les "orientations de gestion" au lieu des règles, revoit les modalités de consultation des CAP notamment en matière de mobilité.

Nos statuts et nos règles qui nous protègent sont un frein à la politique anti fonctionnaire du gouvernement. Pour Hollande, Valls et Macron, c'est insupportable. C'est, bien sûr, cette partie qu'ils veulent absolument faire passer en force.

La seconde partie: "Améliorer la politique de rémunération" est une lamentable tentative de faire passer la pilule. **1pt d'indice en 2016 ou 2017** et quelques dérisoires points d'ici à 2020. Cela est très loin de compenser les pertes accumulées par le blocage du point d'indice depuis 2010, celles accumulées antérieurement et celles qui auront lieu d'ici 2020. **(Pour un cadre B2, 8ème ech, il faudrait 71 points, 328€ supplémentaires, par mois, dès aujourd'hui, pour récupérer la perte de pouvoir d'achat depuis 1998. Avec PPCR il y aura 5 points, 23 €, en 2020.)**



RIFSEEP: harmonisation du régime indemnitaire pour favoriser les suppressions d'emplois et la mobilité forcée

Le nouveau régime indemnitaire, RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), harmonisation de nos régimes indemnitaire va remplacer l'ensemble de nos primes dès le 1/01/2017. Il est en deux parties l'IFCE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et le CIA facultatif (complément indemnitaire annuel). C'est donc la bagatelle de 30% ou presque de notre rémunération qui est en jeu.

Alors que nous avons la garantie et la visibilité des primes dans le système actuel, Le RIFSEEP a pour conséquence de déconnecter et rendre aléatoire 30% de notre traitement.

Ce montant aléatoire sera déterminé pour l'indemnité principale, l'IFCE par le classement des agents dans "un groupe de fonctions " déconnecté du grade et ne progresserait plus avec le déroulement de carrière mais en fonction du poste occupé. Il sera autofinancé par les économies réalisées sur une majorité d'agents en faveur d'une minorité jugée particulièrement méritante !

le CIA, serait fonction de la manière de servir appréciée par le chef de service dans le cadre de l'entretien et entièrement modulable de 0 à 100 ! (au dernières nouvelles Il ne serait pas appliqué à la DGFIP)

Avec le RIFSEEP c'est tout notre système indemnitaire qui deviendrait arbitraire, inégalitaire, et se traduirait par un hold-up sur le montant des indemnités de la grande masse des agents. De plus, le but principal du RIFSEEP, en harmonisant les systèmes indemnitaires des différentes administrations, favorise la mobilité forcée pour accompagner le plan social qu'on nous prépare par la suppression de services entiers dans le cadre de l'Aménagement des Structures et du Réseau, de la révision des missions et bien sûr de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat.

Remise en cause des règles de gestion pour favoriser les suppressions d'emplois et la mobilité forcée

RIFSEEP, PPCR, ASR ne suffisent pas à étancher l'appétit de la DG en matière de réduction des droits, elle s'en prend aux règles de gestion des agents de la DGFIP dès 2016.

- Les cadres C nouvellement recrutés par concours ou sans concours (PACTE, handicapés, ..) sont bloqués ALD pendant 3 ans sur leur résidence (RAN). C'est un scandale qui touche les agents aux plus faibles revenus et les plus fragilisés.
- Le nombre de mouvement passe de 2 à 1 pour les B et A.
- Le nombre de RAN sera revu à la baisse
- Le nombre de mission structure d'affectation pour les B passe de 12 à 5.
- Les B nouvellement recrutés sont bloqués pendant 3 ans dans leur 1ère affectation fonctionnelle.

C'est une attaque sans précédent contre les règles qui assurent un minimum de droits. C'est la volonté revendiquée de la direction de rendre les agents malléables au gré des restructurations/suppressions et de totalement s'approprier leur vie professionnelle.

Nous sommes là dans la logique infernale de destruction des missions et des emplois et d'adaptation des règles à cette situation.

ASR: restructurations pour favoriser les suppressions d'emplois et imposer la mobilité forcée

L'ASR (Adaptation des structures et du réseau) est la nouvelle phase de la démarche stratégique.

Dans la pratique ce sont 2300 suppressions d'emplois par an (2130 pour 2016). La DGFIP a perdu 21% des emplois depuis 2003.

A cela s'ajoute les gels d'emplois: au plan national 3812 emplois (- 2047 B et - 1765 C). Dans le département un déficit de 127 agents B et C, ce qui multiplie par 5.7 le nombre réel de suppressions d'emplois.

La "modernisation" n'a rien à voir avec une amélioration du fonctionnement de nos administrations.

"L'adaptation", c'est des restructurations, des suppressions/fusions de services pour favoriser des suppressions d'emplois et imposer la valse des agents.



Pour les Bouches du Rhône: Le Raz de marée

Aucune mission n'échappe à la recherche de suppressions d'emplois et le moindre m2 est requis pour entasser les agents.

Projet de Suppression des trésoreries de Miramas et Eyguières en 2016

La mobilisation de la CGT, des agents et des élus locaux a permis de sauver Miramas. Le combat pour sauver Eyguières continue. D'autres suivront. (Lambesc est sur un siège éjectable).

Projet de Gestion de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence par la RFMM:

La mise en place en 01/2016 s'accompagne de transferts de charges sur un service surchargé et du transfert imposé de 7 emplois (de Salon, Aix, Aubagne, Martigues et Istres) vers Marseille.

15 jours avant le transfert des charges, la direction n'avait toujours pas informé le service des modalités de mise en œuvre. Tout repose sur la conscience professionnelle des agents qui ont même finalement accepté de réduire leurs congés pendant la période des fêtes.

En outre la direction projette après des travaux sommaires d'installer les agents de la RFMM et Paierie départementale dans la cave du 27 rue Liandier.

Projet de Fusion des secteurs SIP- réorganisation des SIE

Personne n'est dupe, ces opérations, comme la mutualisation des tâches, sont des adaptations au manque de moyens et préparent les fusions de services qui sont déjà programmées.

Projet de Fusion des structures implantées sur un même site

11 fusions sont prévues avec suppression de 3 SIE, 3 SIP, 3 SPF et 2 CDIF.

2017: fusion des SIP 4 et 13, des SIE 1et 8, des SIE 2/15/16 et 3/14

2018: fusion des SIP1et 8, des CDIF Marseille, des CDIF d'Aix, des SIE 4/13 et 11/12

2019: fusion des SPF Aix 1et 2, des SPF Marseille 1et 2, et 3 et 4, des SIP 7/10 et 9.

Projet de Fusion SIP/SIE/CDIF:

Création d'un pôle topo (PTGC) et de pôles de gestion des locaux d'habitation et professionnels implantés dans les SIP et SIE fusionnés. Cette opération menée en même temps que les révisions des bases des locaux pros et habitation ainsi que de la confection du nouveau plan cadastral (RPCU) organise la destruction des missions cadastrales que la direction veut imposer.

Projet de Pôle Enregistrement

Appelé aussi Pôle comptable départemental de l'enregistrement (PCDE). Il s'agit du regroupement des 7 services d'enregistrement (4 à Marseille, 1à Aix, Salon et Tarascon) à Marseille. La création de ce pôle n'a, comme les autres restructurations, rien à voir avec une amélioration de la mission mais avec une adaptation aux suppressions d'emplois. les agents qui voudraient suivre la mission seront donc forcés à la mobilité.

Projet de Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine (PCRP)

Le PCRP (09/2016), est chargé du contrôle des successions, des dossiers à fort enjeux et ISF, des plus-values immobilières, de la valeur des immeubles, commerce et titres non cotés,

Ce pôle serait implanté à Marseille, Aix et Salon. 76 agents sont concernés qui sont forcés à la mobilité, en particulier ceux qui sont à Aubagne, La Ciotat, Marignane, Istres et Tarascon. Toujours une organisation dictée par les suppressions d'emplois

Projet relatif au Contrôle fiscal

6 postes de vérif sont supprimés dans le 13 (transférées à la DIRCOFI). Les brigades restantes sont regroupées (les 2 de Ste Anne et 1 à Aix disparaissent). Les PCE sont en sursis. L'antenne d'Aubagne est supprimée.

Ces opérations fragilisent le contrôle fiscal et l'éloigne du terrain où se trouve sa substance.

Contrairement aux discours lénifiants sur la nécessité du contrôle fiscal il est, lui aussi, condamné sur l'autel des suppressions d'emplois

Les recettes des finances d'Arles et d'Aix sont en sursis jusqu'en 2019

Il est prévu que ces services exerçant des missions de direction soient transférés à Marseille.

Projet de Transfert des trésoreries de Martigues, Salon, Istres et Aubagne

Martigues, Salon, Istres et Aubagne possèdent chacune 2 implantations DRFiP différentes. Le transfert des SPL sur un seul bâtiment est envisagé

Les deux dernières en particulier (Istres et Aubagne) intégreront à terme les implantations de Chave et Beaudinard. Ces deux sites regroupant SIP, SIE et PCE, avec des surfaces bureau de 813 et 846 m2, ont respectivement une SUN bureau par poste de 13,1 et 12,1 m2. (D'après l'administration 12 m2 est la cible à atteindre). A Aubagne les caves ont déjà été requises pour installer des agents. L'arrivée des SPL n'est, à l'évidence, pas due au souci d'améliorer les conditions de travail des personnels. Il s'agit toujours de les entasser dans des locaux trop exigus.

L'implantation des postes hospitaliers, les produits divers, le transfert des créances du contrôle fiscal vers les PRS et-ou- suppression d'un PRS... . sont en "réflexion".



Retenue à la source: pour favoriser les suppressions d'emplois et la mobilité forcée

Le vieux serpent de mer revient à la surface à grands renforts de publicité. Dans notre pays le taux de recouvrement est de 99,5 %, à égalité avec les pays qui pratiquent la retenue à la source. Ce n'est donc pas le rendement du prélèvement qui est en cause.

Il s'agit en fait de privatiser le prélèvement de l'impôt qui serait effectué par l'employeur ou le banquier auxquels serait indiqué par l'administration un taux de prélèvement mensuel (lui confiant de fait des informations personnelles) sur le salaire. Si le choix se fait sur la banque, ce serait confier le prélèvement de l'impôt à ceux qui organisent l'évasion et la fraude fiscale. Le confier à l'employeur serait le confier à ceux qui veulent supprimer les "charges" et sont, pour certains, des clients de l'évasion fiscale.



Ce serait un retour aux fermiers généraux dont la caractéristique était l'enrichissement personnel au détriment de la collectivité. La Banque ou l'employeur ne manqueront d'ailleurs pas de se faire rémunérer pour la mission. Cela permet d'introduire dans les circuits financiers privés des liquidités colossales.

Qui récupèrera les sommes collectées? Ce devrait naturellement être la DGFIP, ne serait-ce que pour exercer les contrôles nécessaires et avoir, par la même occasion, des informations sur la comptabilité des entreprises collectrices. Il semblerait que les collecteurs voient justement d'un mauvais œil cette possibilité et préfèrent que les UR-SAAF interviennent.

Là, c'est le pompon ! C'est la privatisation totale du recouvrement, donc une mine de suppressions d'emplois de fonctionnaires de la DGFIP et c'est la porte ouverte à la fusion CSG/IR dont on sait qu'elle est dans les tiroirs d'Hollande.

D'une mesure qui peut sembler simplement technique, nous débouchons ainsi sur une réforme des prélèvements sociaux et fiscaux qui pose des problèmes cruciaux en

termes de type de société. Le risque d'une dérive encore plus inégalitaire de l'IR, voire de l'abandon de sa progressivité devient majeur, surtout entre les mains du MEDEF, des banquiers et d'un gouvernement à leur botte.

Nous avons besoin d'une vraie réforme fiscale qui donnerait à l'impôt son essence d'élément primordial de la vie en collectivité, de participation à une vraie redistribution des richesses produites. La fiscalité, que ce soit son calcul, son prélèvement et son contrôle, est un choix collectif, une part de la citoyenneté donc une mission publique. Ce sont les impôts indirects, injustes, qui devraient fortement diminuer et l'IR progressif devenir la pièce maîtresse de la fiscalité. La retenue à la source est à l'inverse de ces logiques.

La retenue à la source fait disparaître des fonctionnaires, rend invisible l'impôt sur le revenu, enrichie son collecteur privé. C'est une imposture pour le contribuable, une escroquerie pour les citoyens

La CGT est à l'initiative de nombreuses interventions auprès des directions locale et nationale, de pétitions intersyndicales qui ont montré le profond désaccord des agents avec les contres réformes imposées. Nous ne lâcherons rien.

L'HEURE EST A LA MOBILISATION AUTOUR DE NOS REVENDICATIONS:

- **CONTRE LE RIFSEEP, LE PPCR, L'ASR**
- **CONTRE LA REMISE EN CAUSE DES REGLES DE GESTION**
- **CONTRE LA RETENUE A LA SOURCE**
- **POUR LES MOYENS NECESSAIRES AUX MISSIONS**
- **POUR L'ARRET DU BLOCAGE DES SALAIRES**

Pour toute les informations allez sur le site internet de la CGT Finances publiques 13



| | |
|--|---|
| <p>emploi service public</p> <p>Les réformes territoriales et de la santé, c'est la fin du service public de proximité</p> <p>Le 26 janvier AGISSONS PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS</p> | <p>salaires</p> <p>1 an de dividendes versés aux actionnaires = 30 % d'augmentation du point d'indice</p> <p>Le 26 janvier AGISSONS PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS</p> |
| <p>emploi service public</p> <p>Défendre et renforcer le Statut, c'est défendre les droits des citoyens</p> <p>Le 26 janvier AGISSONS PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS</p> | <p>emploi service public</p> <p>Plus d'agents pour un meilleur service public</p> <p>Le 26 janvier AGISSONS PAR LA GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS</p> |
| <p>la cgt FO Solidaires FONCTION PUBLIQUE</p> | <p>la cgt FO Solidaires FONCTION PUBLIQUE</p> |